

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 2<sup>EME</sup> CONSEIL D'ECOLE

BIGNOUX, JEUDI 19 MARS 2015

## Sont présents :

Les représentants de la mairie : Mme Lassus et Mr Thévenet

Les représentants de parents d'élèves : Mme Furet, Mme Senellier, Mme Tornay et Mme Villard

Les enseignants : Mme Colin, Mme Bonnet, Mme Brosset Mme McDonnell et Mr Bourriaud

Les ATSEM : Mme Colinet et Mme Royoux

## Sont excusés :

Mme Glykos, IEN

Mr Reverchon-Billot, enseignant

Mr Garcia, maire

Secrétaire : Mr Bourriaud

Début de séance à 18h30

## Rappel de l'ordre du jour :

- ✓ Carte scolaire pour la rentrée 2015-2016 : effectif et répartition
- ✓ Hygiène et sécurité : présentation du Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)
- ✓ Actions pour l'année 2014-2015 en lien avec le projet d'école
- ✓ Bilan des comptes relatifs au fonctionnement de l'école
- ✓ Questions diverses

---

## 1. Carte scolaire pour la rentrée 2015-2016 : effectif et répartition

### Organisation de la semaine pour 2015-2016.

Depuis janvier 2015, sur demande de la mairie, des parents et des enseignants et après accord de l'IEN, les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) ne sont plus en même temps que les Ateliers Périscolaires de la mairie.

lundi	9-12h	13h30-16h
mardi	9-12h	13h30-16h APC 16h-16h45 (Enseignants)
mercredi	9-11h	TAP 11h-12h (Mairie)
jeudi	9-12h	13h30-16h APC 16h-16h45 (Enseignants)
vendredi	9-12h	13h30-16h

APC (enseignants) : bilan positif du soutien (petits groupes d'élèves motivés)

TAP (mairie) : Bons retours des enfants ; tous ceux qui souhaitent participer le peuvent, il n'y a plus de frustration par rapport aux APC qui concernent quelques élèves.

Les plannings TAP sont plus faciles à produire. Rappelons que la mairie a souhaité respecter les vœux des enfants et celui de leur famille.

### Garderie / TAP :

Il y a garderie de 11h à 12h30 les mercredis pour les enfants qui ne sont pas inscrits en TAP ou qui ne rentrent pas chez eux.

Carte scolaire pour la rentrée 2015-2016 : effectif et répartition

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Année en cours (2014/2015)	13	9	12	14	15	14	12	11	<b>100</b>
Prévision (2015/2016)	16	13	10	12	14	15	14	12	<b>106</b>

Pour les années à venir, en tenant compte du nombre des naissances en 2013 et 2014 communiquées par la mairie :

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	total
2016-2017	14	15	13	10	12	14	15	14	<b>107</b>
2017-2018	15	14	15	13	10	12	14	14	<b>108</b>

Malgré un nombre d'élèves qui semble augmenter, Mme Glykos (IEN) a informé l'équipe enseignante que les petits effectifs de l'école sont pointés.

**Il pourrait y avoir une fermeture de classe à la prochaine rentrée.**

Une réunion de travail entre DASEN, inspecteurs de circonscription, syndicats... se tiendra le 2 avril ; la carte scolaire sera connue le 8 avril.

1<sup>ère</sup> hypothèse : organisation pédagogique à 5 classes (21.2 él/classe) :

PS-MS ; MS-GS ; CP-CE1 ; CE1-CE2 ; CM1-CM2

PS (+TPS ?)	MS-GS	CP-CE1	CE1-CE2	CM1-CM2
16	13+10	12+8	6+15	14+12

2<sup>ème</sup> hypothèse : organisation pédagogique à 4 classes (26.5 él/classe) : des conditions d'accueil plus difficiles

1	PS-MS 16+13 =29	GS-CP 10+12=22	CE1-CE2 14+15=29	CM1-CM2 14+12=26

Les prévisions au vu des naissances en 2013 et en 2014 donnent des effectifs avec des classes chargées à 26.75 pour l'année d'après et à 27 l'année suivante.

	moyenne avec 5 classes	moyenne avec 4 classes
2015-2016	21.2	26.5
2016-2017	21.4	26.75
2017-2018	21.6	27

## 2. Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) est un document à réaliser par le directeur d'école en concertation avec l'équipe et à porter à la connaissance des membres du Conseil d'école et à l'IEN dont il dépend.

Il est à rédiger en regard du BO n°3 du 3 mai 2002.

Son but est de mettre en œuvre une organisation qui en cas d'évènements graves extérieurs à l'école, permettra de mettre élèves et personnels à l'abri jusqu'à l'arrêt du phénomène dangereux.

Les mesures validées après concertation avec l'équipe de l'école sont les suivantes :

- En cas de risques majeurs survenant sur un temps où les élèves seraient à l'extérieur des bâtiments, les élèves et le personnel des classes seraient mis en sûreté sur le lieu 1 situé sur le plan du document (bâtiment central).

- Dans le cas où l'alerte concernant un risque majeur surviendrait sur un temps de classe, les élèves et personnel de la classe 5 (CM1-CM2) resteraient dans leur classe ; les autres étant en sûreté dans l'espace 1 de préférence dans chacune de leur classe.

Si des parents venaient à vouloir s'introduire dans l'école (même si cela n'est pas encouragé), il leur serait réservé un lieu dédié. C'est d'ailleurs pourquoi les parents de l'école seront invités à être présents lors de l'exercice à venir.

Les membres du conseil s'interrogent sur les moments de cantine/garderie... Mme Colin propose à Mr Thévenet de travailler sur un projet commun en regard du Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Le PPMS est à revoir tous les ans (changements dans l'équipe, liste d'élèves, plannings...)

## 3. Actions pour l'année 2014-2015 en lien avec le projet d'école

Cf PJ « projets pour l'année au 19 mars 2015 »

L'équipe enseignante remercie les financeurs (APE, Ecole des Sports et Mairie).

## 4. Bilan des comptes relatifs au fonctionnement de l'école

Mairie : la demande de budget a été transmise le 9 janvier 2015.

Coopérative : Solde créditeur au 27/02/15 = 2162.31 euros

en cours : 721 euros à débiter soit un solde d'environ 1400 euros

Financement des projets à venir

Investissement pour le jardin et les sorties scientifiques (mini serre à semis, terrariums de prélèvements...)

Sortie Histoire cl4 et cl5

Sortie musée cl1 et cl2

Séjours fin d'année cl3 et cl5

## 5. Questions

Les parents s'interrogent sur l'enseignant qui partirait en cas de fermeture de classe. Il s'agirait de Mr Bourriaud.

Prochain Conseil d'école prévu le jeudi 25 juin à 18h30

Fin de réunion à 20h25.

Relecture  
Mme Senellier

La présidente  
Mme Colin